

## DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Délib.2013.45 Travaux dans bâtiment communal, café-restaurant.doc

SOUS-PREFECTURE DE VIENNE

02 DEC. 2013

L'an deux mille treize et le mardi quinze octobre,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Didier GERIN, Maire.

Date de convocation : 10 octobre 2013

Présents : Didier GERIN, Pierre GUILLET, Michel CROS, Daphné GAULT, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR, Guy BATTIGLINI, Michel RODEL, Franck DENOLLY, Eric CLO, Noélie LASCOLS, Annick MOURARET, Sandrine BONNAY

Absentes excusées : Sylviane MONNOT, Sylviane VANEL

Secrétaires de séance : Sandrine BONNAY et Guy BATTAGLINI

*Pouvoir de Sylviane MONNOT à Michel CROS*

*Pouvoir de Sylviane VANEL à Pierre GUILLET*

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint rappelle à l'assemblée que la commune est propriétaire du café-restaurant et que les travaux d'investissement lui incombent.

Il propose, pour la mise en conformité du dispositif de chauffage central, l'installation de deux cuves à fioul en plastique.

Il présente un devis de l'entreprise Bravos d'un montant de 3 860 euros HT, main d'œuvre comprise.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés**

- **DECIDE de valider le devis pour un montant de 3.860 euros HT.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire :

Didier GERIN

